

Le magazine d'information de Comensia - coopérative de locataires



Comensia
coopérative de locataires
huurderscoöperatieve

- Evere : inauguration des panneaux solaires à Destrier
- Les bureaux de Comensia déménageront courant de l'année 2024, phase 1 : les travaux
- Reportage : les Gestionnaires de dossiers
- La Maison de quartier « Le Romarin » à Laeken
- Comment éviter la condensation cet hiver ?
- Et bien plus...

03 Édito : un mot de la Direction

04 Coup d'œil sur l'actualité

- Inauguration de l'installation de panneaux solaires dans le quartier Destrier à Evere.
- Les bureaux de Comensia déménageront courant de l'année 2024, phase 1 : les travaux

06 Info Patrimoine

- Les gestionnaires de projets de la Branche Patrimoine

08 L'action sociale et proximité

- Concours : décoration des fêtes de fin d'année
- Chaud cacao !
- Appels à projets « Comensia 2024 »
- Quel est le rôle d'un pôle de proximité

10 Conseils et bonnes pratiques

- La condensation, un phénomène tout à fait normal en hiver mais comment l'éviter ?

12 À la rencontre de...

- La Maison Coopérative «Le Romarin» à Laeken.

14 À vos agendas

15 Brièvement

- Offres d'emploi
- Fermeture annuelle des bureaux

COM'ensia est le magazine trimestriel de Comensia SC.

Pour plus d'informations : info@comensia.be

Version digitale : www.comensia.be

Rédaction : Comité de rédaction de Comensia

Photos et illustrations : Comensia SC.

Éditeur responsable : Cédric Mahieu, Directeur Général

Suivez nos activités sur LinkedIn – Facebook – YouTube



Édito

*Chères coopératrices-locataires,
Chers coopérateurs-locataires,*

Ce numéro du Com'ensia nous permet de vous présenter plusieurs de nos projets visant à améliorer les services aux coopérateurs-locataires ainsi que leur cadre de vie.

Le projet de déploiement de panneaux photovoltaïques sur les maisons du quartier Destrier permettra ainsi à ces coopérateurs-locataires de bénéficier d'une réduction de leur facture d'énergie. D'autres projets de déploiement de panneaux photovoltaïques dans des quartiers de maisons unifamiliales ou sur des toitures d'immeubles collectifs pour diminuer les charges communes sont prévus dans les prochaines années.

Avec ce type de projets issus de notre Plan de Développement Durable 2030, Comensia s'affirme comme un acteur bruxellois engagé dans la transition environnementale tout en y ajoutant une dimension sociale.

Derrière ces projets d'investissements patrimoniaux, se cache une équipe de gestionnaires de dossiers que nous vous proposons de découvrir au travers d'une série d'interviews.

Le projet de notre coopérative de locataires est centré sur vous. Il est important de vous permettre de participer au maximum dans la vie de votre immeuble et de votre quartier.

Dans ce cadre, Chantal et Hafsa, coopératrices-locataires dans le quartier du Verregat, vous présentent la toute nouvelle maison coopérative de Laeken. Ce projet est mené par un collectif de coopérateurs-locataires qui se sont unis dans un comité de gestion amené à gérer en toute autonomie cet espace mis à disposition par Comensia.

Nous restons ouverts à tous les projets que vous souhaiteriez mener pour améliorer la vie ensemble dans vos immeubles et vos quartiers : proposez-les dans le cadre de notre prochain appel à projets.

Nous vous souhaitons un très bel hiver et de joyeuses fêtes de fin d'année !



Cédric MAHIEU
Directeur Général



Jean-Louis PIROTTIN
Président



INAUGURATION DE L'INSTALLATION DE PANNEAUX SOLAIRES DANS LE QUARTIER DESTRIER À EVERE.



LA NAISSANCE DU PROJET

En 2016, le Quartier Durable Citoyen « L'Uni-vert », une initiative des coopérateurs-locataires du quartier Destrier, interpelle Comensia en présentant une étude, auto-réalisée, afin de placer des panneaux solaires sur les toitures de leurs maisons. En 2017 Comensia entame une étude de faisabilité et les coopérateurs-locataires de l'Uni-Vert, ont de leur côté, interpellé la Ministre Céline Fremault. La Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale lance un projet de panneaux photovoltaïques pour le secteur du logement social mais ce projet est orienté vers les grands ensembles d'immeubles et non pas pour les petites maisons présentes dans le quartier Destrier.

LE TIERS INVESTISSEUR

Pour faire avancer ce projet intégré au « Plan de Développement Durable 2030 », Comensia décide d'étudier la possibilité d'un accord avec un tiers investisseur. **Ce système est avantageux économiquement pour les 3 parties, Comensia loue ses toitures au tiers-investisseur (une entreprise externe) qui pose des panneaux solaires à ses frais et récupère son investissement avec les certificats verts et les coopérateurs-locataires bénéficient d'électricité gratuitement dès qu'il y a du soleil !**

LE PROJET PILOTE

En 2022, 12 logements ont été équipés de panneaux solaires par l'entreprise Solstis. Comensia a organisé une séance d'information pour que les coopérateurs-locataires en transition vers un mode de vie plus éco-responsable, puissent comprendre le fonctionnement des panneaux solaires et comment cette technologie contribue à réduire leur facture d'électricité. Fin 2022, une évaluation du projet est réalisée, il en ressort que la diminution de la valeur des certificats verts n'est plus rentable pour le tiers investisseur et donc l'extension du projet-pilote sur d'autres maisons devient très difficile.



Comensia a confié la gestion du catering au Service Jeunesse Destrier, une initiative visant à valoriser les jeunes du quartier en leur offrant une place au sein du comité de gestion.



LA SOLUTION AVEC BRUSOL

En 2023, Comensia trouve une solution alternative pour continuer à faire avancer ce projet important, grâce à un nouveau partenaire. Mais comment ça fonctionne ? Comensia met ses toitures en location à l'entreprise Brusol qui va revendre sur le marché bruxellois l'électricité non consommée et les coopérateurs-locataires bénéficient gratuitement de l'électricité lors des périodes d'ensoleillement.

Au total, 160 maisons sont équipées d'un système de panneaux solaires photovoltaïques. L'estimation du gain pour un ménage est une diminution moyenne de la facture annuelle de 300€ grâce à l'autoconsommation d'électricité produite par les panneaux. En consommant intelligemment, un ménage peut même diminuer sa facture de 480€ par an.

A l'avenir, Comensia souhaite étendre ce projet dans d'autres quartiers avec Brusol ou d'autres partenaires.

L'INAUGURATION S'EST DÉROULÉE LE MARDI 24 OCTOBRE 2023,

en présence du Ministre bruxellois de la Transition Écologique et Solidaire, de la Secrétaire d'État bruxelloise au Logement, du Bourgmestre faisant fonction d'Evere, d'Administrateurs-locataires, de la Direction Générale de Comensia, de représentants de Brusol et d'habitants du quartier.

LES BUREAUX DE COMENSIA DÉMÉNAGERONT COURANT DE L'ANNÉE 2024

PHASE 1 : LES TRAVAUX

En 2024, les bureaux de Comensia feront leurs cartons pour s'installer à Koekelberg, à seulement 900 mètres de nos locaux actuels !

Pourquoi ? Les bureaux actuels deviennent trop petits et Comensia est locataire. Comensia a donc fait l'acquisition d'un immeuble de bureaux qui est en cours de rénovation. L'objectif est de pouvoir mieux vous accueillir avec un espace d'attente plus adapté ainsi que d'offrir aux travailleurs un cadre de travail agréable et stimulant.

Nous imaginons que ce déménagement puisse susciter d'autres interrogations : Où ? Quand ? Quels sont les horaires ? **Nous aurons le temps de répondre à toutes vos questions car pour le moment, nous sommes en pleine phase de travaux de rénovation et d'aménagement.**

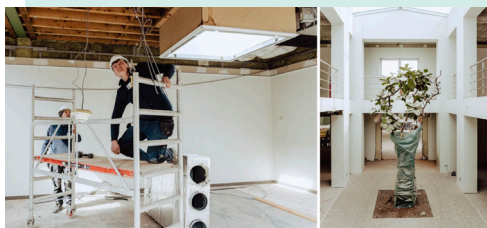


Photo Build Circular.Brussels

Soyez rassurés, nous mettrons tout en œuvre pour vous tenir informés de manière claire et régulière.

Vous pourrez suivre l'avancement du projet du déménagement à travers notre magazine COM'ensia, ainsi que des articles sur nos réseaux sociaux et vous serez également prévenus, au moment opportun, par un courrier postal accompagné d'un nouveau dépliant avec nos coordonnées.



LES GESTIONNAIRES DE PROJETS DE LA BRANCHE PATRIMOINE

Tous les collaborateurs de Comensia, dans toute la variété de leurs activités professionnelles, sont des rouages indispensables au bon fonctionnement de notre société. C'est pour cela que, dans cette septième édition, nous souhaitons mettre en lumière le travail de notre service Études & Investissements.



Les gestionnaires de projets de notre Branche Patrimoine

Cette équipe de la Branche Patrimoine est composée de 8 gestionnaires de projets et d'un dessinateur BIM (Building Information Modeling). Cette équipe pluridisciplinaire s'occupe des rénovations importantes de vos immeubles et de vos logements. Vous avez certainement déjà pu les croiser lors de travaux de rénovation complète d'immeubles, de rénovation d'intérieur, pour le remplacement collectif de

châssis, la mise aux normes de l'électricité, l'isolation de votre toiture ou des façades de votre immeuble.

Comment sont choisis les projets de rénovation ?

Bastien H. « Nous possédons un cadastre technique complet de tous nos logements. Celui-ci nous permet d'avoir un aperçu de l'état des composants (ex : toiture, châssis, installation techniques, ...). Nos responsables de sites sont aussi en 1ère ligne pour nous informer des travaux

à prévoir. En fonction de leur durée de vie et de leur état de vétusté réel, les projets de rénovation nous sont confiés et répartis selon les spécialités de chacun des collaborateurs ».

Qui finance les travaux de mon logement ?

Afaf K. « La Direction Patrimoine de Comensia met en œuvre un Pro-

gramme d'Investissement sur 10 ans qui est financé par notre pouvoir de tutelle, la Société du Logement de la Région Bruxelles-Capitale (SLRB) et la Région bruxelloise. La majorité des projets sont réalisés en interne par notre équipe. Cela permet de diminuer le délai entre la conception du projet et le commencement de travaux. Nous pouvons aussi développer nos compétences et nos expériences. D'autres projets sont réalisés avec une équipe externe composée d'un architecte, d'un ingénieur en stabilité, d'un coordinateur de sécurité, ... ».

Quand commencent les travaux ?

Louan G. « Plusieurs étapes entrent en ligne de compte avant le commencement d'un chantier. Nous devons d'abord élaborer un avant-projet avec des plans et un estimatif qui doivent être soumis à la SLRB. Si un permis est nécessaire, celui-ci est introduit auprès de la Région de Bruxelles-Capitale (Urban). Ensuite un Cahier Spécial des Charges est rédigé reprenant un descriptif exact des travaux à réaliser. Finalement, nous devons lancer un marché public pour la désignation d'un entrepreneur qui respecte la législation en la matière. Ces procédures administratives peuvent être longues mais elles restent obligatoires avant le début de chaque chantier ».



Pourquoi les travaux prennent-ils du temps ? Elisabeth R.

« Nous allons prendre l'exemple d'un remplacement de châssis. Différents entrepreneurs doivent intervenir pour arriver au résultat final. L'équipe de démontage, le poseur du châssis, le plafonneur et finalement le peintre. Quatre intervenants seront nécessaires pour le remplacer. En collaboration avec l'entrepreneur, nous essayons toujours d'avoir un planning le plus précis et de limiter les nombres d'interventions ».

En raison de la grande diversité de notre patrimoine immobilier, une équipe tout aussi diversifiée est essentielle. En 2023, l'équipe a géré plus de 20 chantiers sur l'ensemble du patrimoine et bien plus sont encore prévus pour le futur !



CONCOURS : DÉCORATION DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Comme chaque année, Comensia lance son grand concours de décoration des fêtes de fin d'année.



Les gagnants de l'édition 2022

Durant le mois de décembre, une fois vos décorations installées, on vous invite à nous envoyer vos plus beaux clichés de vos œuvres à participation@comensia.be. Elles seront alors visibles sur notre page Facebook où vous pourrez élire votre préférée ! Le gagnant remportera un magnifique panier gourmand !

CHAUD CACAO !

A partir du premier décembre venez partager un cacao chaud au pôle de proximité de Comensia. Si vous avez des décorations en trop, apportez-les afin d'embellir nos points de rencontres 😊.



APPEL À PROJETS « COMENSIA 2024 »

Envie de partager des moments conviviaux avec vos voisins ? De créer un potager participatif ou tout autre projet collectif dans votre quartier ? Chaque année, Comensia lance un appel à projets, piloté par le service proximité, qui vous permet d'obtenir un financement.

N'hésitez pas à nous contacter sur **participation@comensia.be**.

L'adresse mail est uniquement destinée aux projets collectifs.

QUEL EST LE RÔLE D'UN PÔLE DE PROXIMITÉ ?

Les pôles de proximité sont des lieux où vous pourrez rencontrer des travailleurs sociaux collectifs du service proximité. Outre l'accompagnement de projets collectifs, nous organisons des permanences toutes les semaines qui ont pour fonction d'être un relais administratif faisant le pont entre les locataires et Comensia. Malgré un patrimoine très éclaté, les permanences permettent aux locataires d'avoir à leur disposition un bureau décentralisé pour répondre à leur questions/demandes (sociales, techniques, locatives, financières) et éventuellement déposer et/ou aller chercher des documents (révision loyers, décomptes



de charges, demande d'hébergement, demande de mutation, ...). L'assistante sociale individuelle en charge du site est également présente 1x par mois pour les suivis sociaux individuels.



CONSEILS ET BONNES PRATIQUES

LA CONDENSATION, UN PHÉNOMÈNE TOUT À FAIT NORMAL EN HIVER MAIS COMMENT L'ÉVITER ?

Tout d'abord, il est important de faire la distinction entre deux phénomènes très différents mais très souvent confondus :

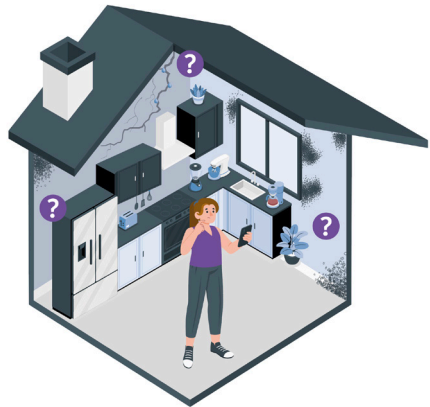
l'infiltration et la **condensation**.

L'INFILTRATION

se produit lorsque de l'eau ou de l'humidité extérieure pénètre dans le bâtiment à travers des fissures, un tuyau percé, un toit qui fuit ou plus globalement des défauts dans l'enveloppe du bâtiment. Vous verrez apparaître des taches d'humidité et de moisissure sur les surfaces touchées...**ce qui peut parfois être confondu avec :**

LA CONDENSATION

Cela survient lorsque l'humidité ambiante se transforme en eau liquide lorsqu'elle entre en contact avec une surface froide. Des activités quotidiennes comme : faire bouillir de l'eau, prendre une douche, faire sécher du linge ou tout simplement respirer contribuent à augmenter l'humidité dans l'air et donc dans vos logements. Que se passe-t-il avec cette humidité présente dans la pièce ? Où va-t-elle ? Principalement en hiver, vous verrez l'humidité se transformer en gouttes d'eau sur les surfaces les plus froides dans vos logements, les fenêtres, les miroirs,



certains les murs, parfois même les plafonds, etc.

L'humidité se comporte différemment selon la surface avec laquelle elle entre en contact, sur un miroir ou une fenêtre par exemple, l'humidité n'est pas absorbée, il suffit d'utiliser un chiffon pour éliminer l'eau. En revanche, lorsque l'humidité entre en contact avec des matériaux poreux comme le bois ou les murs, la situation est différente. Ces matériaux absorbent l'humidité et cela peut causer l'apparition des taches sur la surface du mur, la croissance de moisissures et de champignons, la dégradation des matériaux.

QUE FAIRE POUR CONTRÔLER L'HUMIDITÉ ? VOICI QUELQUES SOLUTIONS :

En appliquant ces bonnes pratiques, vous pouvez contribuer à maintenir un environnement intérieur plus sain et à prévenir les dommages causés par l'humidité.

Une ventilation adéquate : ouvrez les fenêtres régulièrement 5 minutes suffisent pour permettre à l'air frais de pénétrer et à l'air humide de sortir.

La chaleur dans le logement : chauffez régulièrement l'intérieur de votre habitation pour réduire les effets des ponts thermiques. Essayez de maintenir une température intérieure agréable et plus constante afin de garder les murs chauds.

Le linge qui sèche : si vous n'avez pas le choix et vous faites sécher vos vêtements à l'intérieur, il est recommandé d'ouvrir une fenêtre pour évacuer l'humidité supplémentaire que vous générez.

Lorsque vous cuisinez : activez la hotte ou bien ouvrez une fenêtre, vous permettez à l'air humide de s'échapper.

Les déshumidificateurs : il existe des déshumidificateurs électriques (parfois coûteux et énergivores) et des absorbeurs d'humidité composés d'un récipient en plastique (rechargeable) avec des sachets à base de sel ou d'autres agents absorbants (relativement économique et facile à mettre en place).

QUE FAIRE POUR NETTOYER LES TACHES D'HUMIDITÉ ? VOICI QUELQUES CONSEILS :

Préparez les fournitures nécessaires :

- Gants de protection et un masque.
- Éponges ou chiffons propres.
- Solution de nettoyage (n'utilisez pas de produits nocifs pour votre santé ! Privilégiez les produits naturels comme le vinaigre blanc, les savons doux).
- Brosse à poils doux (non abrasive) ou une brosse à dents usagée.
- Seau.

Avant de nettoyer : assurez-vous de bien ventiler la pièce. Utilisez un chiffon ou éponge pour absorber l'excès d'humidité de la zone à nettoyer.



Le nettoyage : avec une solution de nettoyage (savon doux ou vinaigre blanc), de l'eau chaude et une brosse non abrasive, frottez doucement pour éliminer la moisissure.

Rinçage et séchage : une fois la moisissure nettoyée rincez la surface et séchez-la à l'aide d'une éponge ou chiffon propre.



À LA RENCONTRE DE...

Comensia place la personne dans toute sa richesse et sa diversité au centre de son projet de coopérative de locataires. C'est pour cela que nous avons décidé de consacrer une série d'interviews à nos coopérateurs-locataires. Dans cette septième édition de notre magazine, nous vous invitons à découvrir les actions menées par nos coopérateurs-locataires à la Maison Coopérative «Le Romarin» à Laeken. Chantal et Hafsa, qui sont très impliquées dans le quartier du Verregat à Laeken, nous parlent des projets réalisés et de leur vision pour le futur de la Maison coopérative.



Chantal, parlez-nous un peu du projet de la Maison Coopérative « Le Romarin »

Le projet de la Maison Coopérative est né de la volonté commune de plusieurs personnes partageant la même vision : créer un espace de rencontre au sein du quartier. Nous avons besoin d'un lieu où les locataires peuvent se retrouver pour échanger entre voisins, proposer des activités à réaliser ensemble ou tout simplement partager des moments conviviaux autour d'une tasse de café.

Nous avons collaboré étroitement avec les travailleurs sociaux du pôle de proximité pour concrétiser ce projet. Aujourd'hui, notre objectif est d'acquiescer une plus grande autonomie dans la gestion et la réalisation des activités. En tant que responsable de la page Facebook de la Maison Coopérative, je publie des vidéos, des photos et je partage des informations pour tenir les habitants informés des événements en cours. De plus,

nous avons créé un groupe WhatsApp où les membres peuvent partager leurs idées de fêtes, d'activités ou toute autre suggestion visant à améliorer la vie du quartier.

Où se trouve la Maison Coopérative ?

Dans les locaux du pôle de proximité, rue du Romarin au n°16 à Laeken. C'est un emplacement très pratique car les locataires de Comensia connaissent très bien l'adresse et depuis que Comensia a réaménagé la cuisine nous pouvons faire encore plus de projets 😊.

Pouvez-vous justement nous donner des exemples d'activités que vous réalisez ?

Des 'cafés papote', des brunchs, des fêtes pour les enfants comme Halloween, des ateliers de bricolage et de cuisine, des auberges espagnoles multiculturelles pour découvrir des plats et des nouvelles saveurs. Nous avons même préparé des soupes au potiron avec les légumes bios du potager d'une coo-

pératrice-locataire du quartier. Nous avons également organisé une collecte de livres et de jeux qui sont mis à disposition au pôle, offrant ainsi aux plus jeunes la possibilité de s’amuser ensemble ou bien de lire tranquillement un des livres dans le jardin.

Et puis, il y a aussi des projets visant à apporter de l’aide aux locataires. Par exemple, Hafsa propose des cours d’initiation à l’informatique, aussi bien pour les jeunes que pour les adultes.

Hafsa, pouvez-vous nous parler de cette superbe initiative ? Comment est né le projet du cours d’initiation à l’informatique ?

Lors d’un petit déjeuner convivial organisé dans le quartier, une locataire m’a confié ses difficultés à utiliser un ordinateur. De plus, avec la pandémie de COVID-19, nous avons réalisé qu’il était essentiel de disposer d’une certaine maîtrise de l’ordinateur, les enfants devaient suivre leurs cours à domicile les parents devaient travailler depuis chez eux, cela a été particulièrement difficile pour ceux qui ne maîtrisaient pas les outils informatiques.

En tant que graphiste avec de nombreuses années d’expérience comme animatrice, j’ai donné des cours d’informatique aux seniors, aux enfants et aux nouveaux arrivants en Belgique, il m’a semblé tout à fait naturel de mettre mes services bénévolement à la disposition des habitants du quartier.

Quel type de formations proposez-vous ?

Cela dépend des demandes spécifiques, parfois j’explique les bases de l’utilisation de l’ordinateur, des programmes courants et des outils numériques. Cela peut inclure des sujets tels que la navigation sur internet, la création de documents, le fonctionnement des emails, ou bien, lors de la révision des loyers, j’aide aussi à la collecte de documents.

Dans d’autres cas, j’explique le fonction-

nement et les techniques d’utilisation de la plateforme Canva. Elle sert à créer rapidement des images attrayantes pour diverses fins, tels que des publications sur les réseaux sociaux, des affiches, des invitations, etc. C’est un super outil pour les plus jeunes car ils peuvent communiquer leurs idées de manière créative.

En parlant de graphisme, j’ai également collaboré avec les travailleurs sociaux de Comensia pour créer des affiches pour certaines fêtes de quartier, par exemple Halloween. Mais également pour la réalisation du logo de la Maison Coopérative, j’ai créé trois logos, et les habitants du quartier ont eu l’opportunité de voter pour celui qu’ils préféraient.

Quand et comment les locataires peuvent-ils y participer ?

Les locataires, quel que soit leur âge, peuvent venir à la maison coopérative « Le Romarin », le samedi de 10:00 à 12:00.

À toutes les personnes intéressées à participer activement ou même occasionnellement aux activités de la Maison Coopérative, vous pouvez suivre et les contacter sur Facebook. Vous pouvez également laisser un message via le pôle de proximité lors des permanences, les membres de la Maison Coopérative seront ravis d’entrer en contact avec vous. N’hésitez donc pas à nous contacter.



Scannez le QR code pour accéder à la page Facebook



À VOS AGENDAS

• DECEMBRE 2023



Quoi ? Lancement du concours des plus belles décorations de fêtes de fin d'année

Quand ? Du 6 décembre 2023 au 6 janvier 2024. Plus d'info sur nos réseaux sociaux.



Quoi ? Fermeture annuelle des bureaux et pas de permanence téléphonique sauf urgences techniques

Quand ? Du 25 décembre au 2 janvier 2024 inclus



Quoi ? Fermeture annuelle des pôles de proximité

Quand ? Du 25 décembre au 5 janvier 2024 inclus

• JANVIER 2024



Quoi ? Réouverture des pôles de proximité

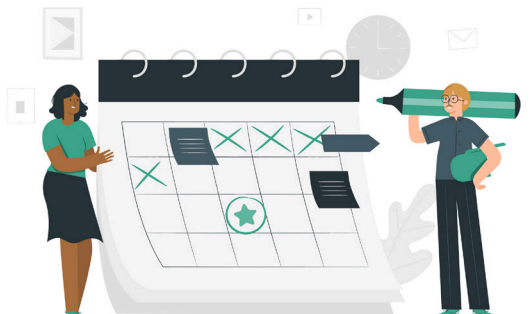
Quand ? Le 8 janvier 2024



Quoi ? Réouverture des bureaux et de la permanence téléphonique

Quand ? Le 3 janvier 2024

• FEVRIER 2024



• MARS 2024



Quoi ? Élections des administrateurs-locataires – Zone Sud

Quand ? Le lundi 18 mars 2024 entre 17h00 et 18h45

Où ? Au Pôle de proximité du Peterbos



Quoi ? Élections des administrateurs-locataires – Zone Est

Quand ? Le mardi 19 mars 2024 entre 17h00 et 18h45

Où ? Pôle de proximité de Destrier



Quoi ? Élections des administrateurs-locataires

Quand ? Le mercredi 20 mars 2024 entre 17h00 et 18h45

Où ? Pôle de proximité Hunderenveld 3-4



Quoi ? Élections des administrateurs-locataires

Quand ? Le jeudi 21 mars 2024 entre 17h00 et 18h45

Où ? Pôle de Laeken – Rue du Romarin, 16



BRIÈVEMENT

OFFRES D'EMPLOI VIA « STAGE FIRST » D'ACTIRIS. COMENSIA CHERCHE 2 NETTOYEURS (H/F) ET 1 ASSISTANT ADMINISTRATIF (H/F) EN « STAGE FIRST » VIA ACTIRIS.

Les Stages First (durée de 3 à 6 mois) donnent l'opportunité aux jeunes de moins de 30 ans (en possession d'un certificat d'enseignement secondaire supérieur) d'acquérir une première expérience professionnelle.

Pour plus d'informations sur les conditions, visitez le site d'Actiris : www.actiris.brussels/fr/citoyens/stage-first/

En quoi consistent les jobs ?

- 1 nettoyeur (H/F)
- 1 nettoyeur (H/F)
- 1 assistant administratif (H/F)

Les descriptifs détaillés concernant les offres d'emploi sont disponibles sur le site de Comensia dans l'onglet Job :

<https://comensia.be/index.php/job/>

ou bien scanner
le QR code



**Vous êtes intéressé(e) ? Vous avez
3 possibilités pour postuler :**

- Via la plateforme « My Actiris »
Ou bien
- Passez sur place, dans une des antennes d'Actiris ou par téléphone 0800 35 123 (numéro gratuit)
Ou bien
- Contactez Comensia par email à job@comensia.be (en indiquant la référence de l'offre)

FERMETURE ANNUELLE

Nous tenons à vous informer que **les bureaux de Comensia, situés rue du Koninck seront exceptionnellement fermés du 25 décembre au 2 janvier inclus et nos pôles de proximité seront fermés du 25 décembre au 5 janvier.** Durant cette période, il n'y aura pas de permanences téléphoniques.

Pas de panique, afin de vous garantir la continuité de nos prestations, nous avons mis en place un service dédié aux urgences techniques. Vous pourrez toujours contacter le help desk technique par téléphone au numéro suivant : 02 500 18 76. Contactez-nous uniquement pour vos demandes urgentes et si vous tombez sur le répondeur, nous vous remercions de suivre les instructions. Nous vous remercions pour votre compréhension et vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.



Comensia

coopérative de locataires
huurderscoöperatieve


Rue de Koninck 40/24
1080 Bruxelles



PB-PP | B-731
BELGIE(N)-BELGIQUE

Contacts

• Contacts Comensia

 **Comensia**
info@comensia.be
Rue de Koninck 40/24 à 1080 Bruxelles


 **Le Service Technique**
02/500 18 76 / Helpdesk@comensia.be


 **Le Service Compatibilité – Location – Social - Juridique**
02/511 18 14 / info@comensia.be / social@comensia.be / juri@comensia.be


 **Le Service Proximité - Cadre de vie et Environnement**
participation@comensia.be / prop@comensia.be

• Les numéros d'urgence

 **112** à composer en cas d'incendie ou lorsqu'une ambulance est nécessaire.

 **101** à composer si vous avez besoin d'une aide policière urgente.

 **DOC-STOP au 0800 21232123** à composer si vous êtes victime d'un cambriolage ou d'un vol et que vos documents ont été dérobés

 **CARD STOP au 078 170 170** à composer pour bloquer vos cartes bancaires et de crédit en cas de perte ou vol.

 **116 000 Child Focus** à composer en cas de disparition, abus et enlèvement d'enfants.

 **070 245 245 Centre Anti-Poisons** à composer en cas d'intoxication chimique ou médicamenteuse et en cas d'ingestion d'alcool chez un jeune enfant.